

## **§ DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Jeudi 11 mai 2023 à 19 heures**

Onze mai deux mil vingt-trois à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Luc FAVIER, Maire, suite aux convocations faites par lui en date du 05 mai 2023

**Présents** : Jean-Luc FAVIER Maire, Cyrille AUSESKEY, Lydia, BOLLORE, , FERRER Ornella, , Anne HAAS, Monique HECKER Guérolé LEROY, Christine WALLON, Frédéric WROBEL,

Cyril CODATO procuration à Jean- Luc FAVIER, Guérolé LEROY (arrivé à 19h20 *n'a pas pris part au vote du point 26/2023*)

**Absents** : HACQUARD Claudine

FERRER Ornella est désignée secrétaire de séance.

**Le procès-verbal de la réunion de séance du 13 avril soumis à l'approbation des conseillers municipaux, est adopté à l'unanimité.**

### **Ordre du Jour**

Point 26/2023 : CONTRAT DE NETTOYAGE DES BATIMENTS

Point 27/2023 : CREATION DU COLUMBARIUM AU NOUVEAU CIMETIERE RUE DU FORT  
DEMANDE DE SUBVENTION

Point 28 /2023 : COMMUNICATION DES DECISIONS DU MAIRE

### **Procès-verbal**

## **26/2023 CONTRAT DE NETTOYAGE DES BATIMENTS**

Le Maire expose au Conseil Municipal, que le contrat avec la société ACM nettoyage prend fin à compter du 10 mai 2023.

Une consultation pour le nettoyage des bâtiments a été lancée.

- **Retient** la proposition de la société ATALIAN pour un montant global et forfaitaire de 1580.00€ H.T./mois soit 1896.00€ TTC/ mois, pour une durée de 1 an tacite reconductible.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré :

- Décide de retenir la société ATALIAN, pour un montant global et forfaitaire de 1580.00€ H.T./mois soit 1896.00€ TTC/ mois
- Autorise le Maire à signer le contrat avec la société, ATALIAN avec mise en place de ce service au plus tard le 22/05/2023.

**Vote** : A l'unanimité

**27/2023 : CREATION DU COLUMBARIUM AU NOUVEAU CIMETIERE RUE DU FORT**  
**DEMANDE DE SUBVENTION**

Le Maire explique au Conseil municipal suite à la réunion du conseil municipal du 13 avril il avait été décider la réalisation de divers aménagements du nouveau cimetière.

Il expose que ces travaux sont éligibles à l'obtention de subventions, au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux) selon le Selon le plan de financement suivant :

DEPENSES	(HT)	Financement ( HT)		
Cavurnes	2455 €	DETR	40 %	14 555.60 €
Columbariums	13392 €			
Plaques d'inscriptions	486 €	AUTOFINANCEMENT	60 %	21 833.40 €
Création d'un ossuaire + Dalle recouvrement	5056 €			
Clôture	15 000 €			
TOTAL	36389 €	Total	100%	36389 €

Le Conseil municipal après en avoir délibéré décide :

- D'accepter le plan de financement proposé
- Sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DETR
- Charge le Maire de l'instruction de ce dossier et l'autorise à signer toutes les pièces s'y rapportant

Vote : A l'unanimité

## **28/2023 : COMMUNICATION DES DECISIONS DU MAIRE**

Le Maire donne communication des décisions qu'il a été appelé à prendre conformément à la délibération du 11/06/2020 prise en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

N°	DATE	OBJET
10/2023	20/04/2023	Achat adaptateur pour les ordinateurs de l'école élémentaire à la société STEEL PC pour un montant de 86.97 €TTC
11/2023	20/04//2023	Achat de fourniture bois autoclave et vis à la société COVELUX pour un montant de 1138.07€TTC
12/2023	20/04//2023	Forfait entretien climatisation à la société AD FROID pour un montant de 228€TTC
13/2023	25/04/2023	Achat support écran PC mairie à la société STEEL PC pour un montant de 72 € TTC

L'ordre du jour étant épuisé, le Maire lève la séance à 19h30

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Jeudi 13 Avril à 19 heures**

**Ordre du Jour**

Point 26/2023 : CONTRAT DE NETTOYAGE DES BATIMENTS

Point 27/2023 : CREATION DU COLUMBARIUM AU NOUVEAU CIMETIERE RUE DU FORT  
DEMANDE DE SUBVENTION

Point 28 /2023 : COMMUNICATION DES DECISIONS DU MAIRE

**Signature du procès-verbal du 11 mai 2023 à 19 heures**

NOM Prénom	QUALITE	SIGNATURE
FAVIER Jean-Luc	Maire	
WROBEL Frédéric	Adjoint au Maire	
BOLLORE Lydia	Adjointe au Maire	
AUSESKY Cyrille	Adjoint au Maire	
CODATO Cyril	Conseiller municipal	
FERRER Ornella	Conseillère municipale	
HAAS Anne	Conseillère municipale	
HACQUARD Claudine	Conseillère municipale	
HECKER Monique	Conseillère municipale	
LEROY Guénolé	Conseiller municipal	
WALLON Christine	Conseillère municipale	